



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Rapport financier

trimestriel

**Non vérifié**

Période terminée le 30 juin 2017  
Publié le 31 août 2017

De l'art plein la vie  
Bringing the arts to life



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Commentaires et analyse de la direction

**Rapport trimestriel**

Période terminée le 30 juin 2017  
Publié le 31 août 2017

De l'art plein la vie  
Bringing the arts to life

## INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les trois mois ayant pris fin le 30 juin 2017, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

## POINTS SAILLANTS

Du 4 au 7 avril 2017, Simon Brault, directeur et chef de la direction du Conseil, a participé à la séance du conseil d'administration de la Fédération des Conseils des Arts et des Agences Culturelles (FICAAC) à Buenos Aires, en Argentine.

L'exposition Paysage marqué a ouvert ses portes le 27 avril 2017 au Art Museum of the Americas, à Washington, DC. Commandée par le Conseil des arts du Canada, on a pu y admirer des œuvres de sa Banque d'art. L'exposition, une présentation conjointe avec la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des États américains (OÉA) et avec le ministère du Patrimoine canadien, a été conçue sous la tutelle de Kegan McFadden. D'abord présentée à la salle d'exposition Âjagemô du Conseil, au 150, rue Elgin, à Ottawa, Paysage marqué sera présentée au Art Museum of the Americas jusqu'au 30 juillet 2017.

Le 2 mai 2017, le Conseil a fait l'annonce des lauréats de cette année pour les Prix Killam, qui reconnaissent les réalisations professionnelles d'intellectuels et de scientifiques canadiens investis dans la recherche. Voici les lauréats de l'année : John Borrows (Université de Victoria, Sciences sociales); W. Ford Doolittle (Université Dalhousie, Sciences naturelles); Thomas Hurka (Université de Toronto, Lettres et sciences humaines); Julio Montaner (Université de Colombie-Britannique, Sciences de la santé) et Molly Shoichet (Université de Toronto, Génie).

Le 16 mai 2017, le Conseil a publié l'identité des deux lauréats des prix Molson. Il a été accordé à Lawrence Hill, professeur en création littéraire à l'Université de Guelph et auteur de dix livres, dont *The Illegal*, *The Book of Negroes* et *Any Known Blood*, de même qu'à Kent Roach, professeur de droit et titulaire de la chaire Prichard-Wilson en Droit et en politiques gouvernementales, à l'Université de Toronto. Le Conseil des arts du Canada administre les prix avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Le 25 mai 2017, le Conseil a fait l'annonce des deux premiers lauréats de la résidence Carrefour destinée aux compositeurs émergents, autochtones ou porteurs de diverses cultures, soit Ian Cusson de Toronto et Remy Siu de Vancouver. Cette nouvelle résidence s'inscrit dans un partenariat quinquennal du Conseil et du Centre national des arts et elle vise à appuyer le perfectionnement professionnel en composition pour les ensembles canadiens. Au cours de leur résidence, les compositeurs travailleront avec le directeur musical Alexander Shelley, qui agira également comme mentor. Les résidents collaboreront aussi avec les musiciens de l'orchestre du Conseil national des Arts et avec la direction et ils seront autorisés à utiliser ses ressources pour la création et pour la prestation.

Le 29 mai 2017, le Conseil a fait l'annonce des lauréats des prix Victor-Martyn-Lynch-Staunton, décernés pour des œuvres artistiques exceptionnelles réalisées par des artistes canadiens en milieu de carrière et évoluant dans l'une ou l'autre de ces sept disciplines : inter-arts, lettres et édition, musique, danse, arts visuels, arts médiatiques ou théâtre. Les lauréats de cette année sont Bruno Bouchard, Yara El-Ghadban, Kevin Lau, Vladimir « 7Starr » Laurore, Kevin Schmidt, Amanda Strong et Marcus Youssef. Le Fonds Victor-Martyn-Lynch-Staunton provient d'un généreux legs fait au Conseil des arts en 1967 par Victor Martyn Lynch-Staunton. Tous les lauréats reçoivent une bourse de 15 000 \$.

Le 27 juin 2017, le Conseil a publié l'identité des lauréats de trois prix d'architecture :

- Le Prix de Rome en architecture, catégorie Professionnel, est allé à KANVA, un cabinet d'architectes pluridisciplinaire situé à Montréal.
- Le Prix de Rome en architecture, catégorie Début de carrière, a été décerné à Piper Bernbaum, une professeure auxiliaire à l'École d'architecture de l'Université de Waterloo.
- La bourse J.-B.-C. Watkins en architecture est allée à la montréalaise d'origine Annie Breton. Elle utilisera cette bourse pour poursuivre ses études, avec pour objectif d'obtenir une maîtrise en architecture paysagère de l'École d'architecture et de design d'Oslo située à Tromsø, en Norvège.

Le directeur et chef de la direction du Conseil, Simon Brault, s'est exprimé publiquement lors de plusieurs événements organisés ce trimestre, soulignant le travail et les projets du Conseil. Parmi les discours qu'il a prononcés – reproduits dans leur intégralité sur le site Web du Conseil – mentionnons les suivants :

- « Le rôle des artistes canadiens lors de l'exposition internationale d'art de la Biennale de Venise 2017 », prononcé le 9 mai à Venise, en Italie
- « Repousser les frontières, renforcer les collectivités », prononcé le 23 mai à Winnipeg lors de la remise des prix en art autochtone REVEAL
- « Identités et modèles de financement », prononcé le 26 mai lors du colloque de l'International Society for the Performing Arts (ISPA) qui s'est tenu à Montréal
- « L'art, le Canada et le monde », prononcé le 13 juin au Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa

De plus, Simon Brault a prononcé le discours principal de l'assemblée générale annuelle de la Commission canadienne pour l'UNESCO, qui s'est réunie à Montréal le 26 mai 2017.

## Résultats nets

(En milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin			
	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
Revenus	3 229	2 323	906	39%
Charges	(102 311)	(111 546)	(9 235)	-8%
Crédits parlementaires	100 000	84 000	16 000	19%
<b>Surplus (déficit) de la période</b>	<b>918</b>	<b>(25 223)</b>	<b>26 141</b>	

### Aperçu des résultats nets du premier trimestre

Le surplus pour le trimestre s'élève à 0,9 M\$, soit une augmentation de 26,1 M\$ par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation résulte d'un plus grand prélèvement de financement gouvernemental, de 16,0 M\$ pour la période, afin de subvenir aux besoins de trésorerie. Il y a aussi eu une diminution dans les dépenses de subventions. Ces dépenses de subventions seront encourues dans les trimestres futurs, résultant du fait que la première ronde d'acceptation des subventions par le portail a été effectuée plus tard qu'initialement prévu.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers en vue d'atteindre les objectifs établis dans son budget équilibré initial à l'exception des revenus nets de placements. Ces derniers devraient être significativement plus élevés que prévus au budget dû à la réalisation de gains anticipés suite à une transition de gestionnaires dans les actions de titres internationaux au cours du deuxième trimestre.

## CHANGEMENTS IMPORTANTS

### Programme

À compter du mois de mai 2017, les artistes, les groupes et les organismes ont pu présenter leurs demandes aux programmes de subventions du Conseil au moyen de son Nouveau modèle de financement.

Dès le 5 juin 2017, le Conseil a mis en ligne son portail pour accepter un premier tour de demandes présentées en ligne à ses programmes de subventions assujettis au Nouveau modèle de financement.

### Leadership et gouvernance

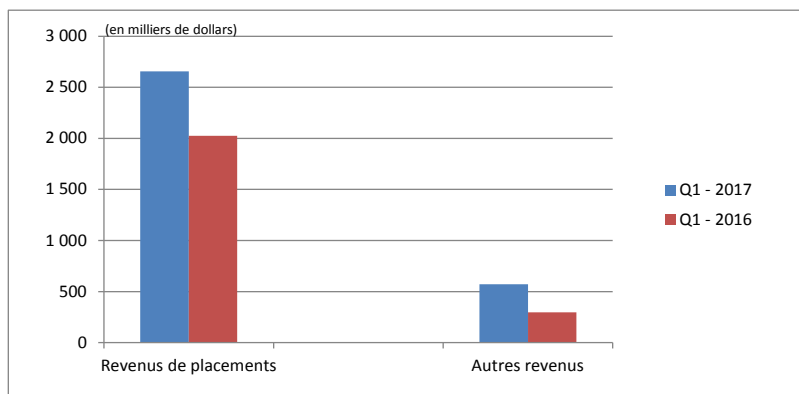
Le 7 avril 2017, on a fait l'annonce de la nomination de six nouveaux administrateurs au conseil d'administration du Conseil : Ben Nind (T.N.-O.), Cheryl Hickman (T.-N.-L.), David Binet (Ont.), Jesse Wente (Ont.), Yann Martel (Sask.) et Jennifer Dörner (Qc). Le même jour, les mandats des administratrices Nathalie Bondil (Qc) et Beverley Foy (Alb.) ont été renouvelés.

Elizabeth MacKinnon a quant à elle été nommée directrice du Service des politiques, de la planification et de la veille stratégique à compter du 4 avril 2017.

## RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit fournit davantage de détails et d'explications au sujet des résultats présentés dans les états financiers trimestriels :

### Revenus



## Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements étaient plus élevés qu'à la même période l'an dernier, attribuable à une plus grande distribution de dividendes. Les revenus nets de placement devraient être significativement plus élevés que prévus au budget dû à la réalisation de gains anticipés suite à une transition de gestionnaires dans les actions de titres internationaux au cours du deuxième trimestre.

## Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre sont plus élevés que l'an dernier en grande partie à cause d'une contribution de 118 000\$ reçue de Patrimoine canadien pour les «Jeux de la francophonie» ainsi que de la réception plus hâtive des frais annuels de membres des Organismes publics de soutien aux arts du Canada.

## Charges

(En milliers de dollars)	30 juin 2017	30 juin 2016	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	93 675	103 081	(9 406)
Livraison des programmes de transfert	3 667	4 113	(446)
Services à la communauté artistique	313	167	146
Résultats nets de la Banque d'art	93	98	(5)
Commission canadienne pour l'UNESCO	489	549	(60)
Administration générale	4 074	3 538	536
<b>Total</b>	<b>102 311</b>	<b>111 546</b>	<b>(9 235)</b>

### Subventions, paiements aux auteurs et prix

Les charges liées aux subventions pour le premier trimestre représentent les obligations de base faites aux organismes dans le cadre du Nouveau modèle de financement. Tous les organismes recevant une subvention de base seront évalués à l'automne. Les autres résultats de compétitions sous le Nouveau modèle de financement seront étalés au cours des trois autres trimestres. Le Conseil s'attend à ce que les charges liées aux subventions correspondent au budget initial de 221,9 M\$ pour l'année, représentant une augmentation de 30,9 M\$ comparativement au budget de l'année précédente.

### Livraison des programmes de transfert

Cette charge est moins élevée comparativement à l'année dernière dû au report à l'été des comités d'évaluations par les pairs pour le Nouveau modèle de financement.

### Services à la communauté artistique

Cette charge est plus élevée comparativement à l'année dernière principalement dû à des investissements en partenariats accrus de 195 000 \$.

### Administration générale

Cette charge est plus élevée comparativement à l'année dernière dû à une augmentation dans les traitements et avantages sociaux de 446 000 \$, représentant un effectif complet au cours du premier trimestre comparativement à plusieurs postes vacants l'année dernière, ainsi qu'à une augmentation de 135 000 \$ dans les services professionnels.

## Actifs financiers

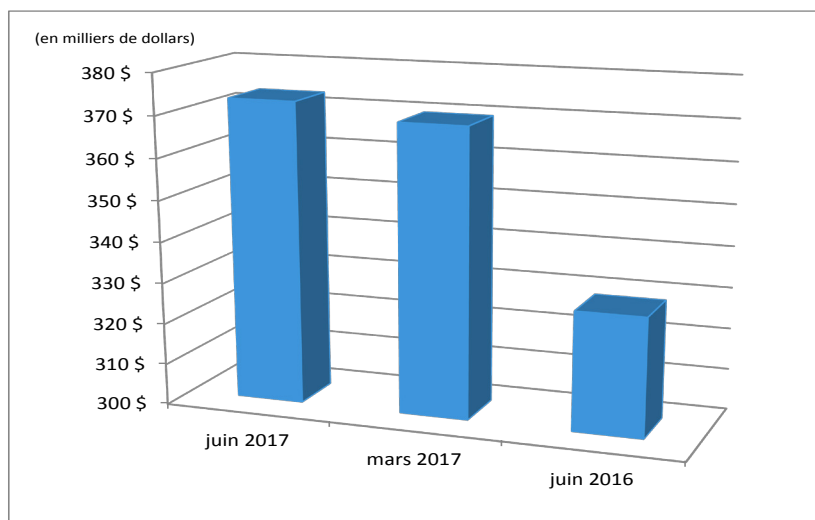
(En milliers de dollars)	30 juin 2017	31 mars 2017	Augmentation/ (Diminution)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 252	23 490	28 762
Débiteurs	2 207	3 424	(1 217)
Placements de portefeuille	373 133	369 623	3 510
<b>Total</b>	<b>427 592</b>	<b>396 537</b>	<b>31 055</b>

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation de 28,8 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est expliquée par l'augmentation de 30,8 M\$ dans les subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, représentant les obligations pour des subventions impayées au 30 juin 2017, moins une diminution de 2,6 M\$ dans les créditeurs et charges à payer comparativement au payable au 31 mars 2017.

## Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 30 juin 2017 était de 373,1 M\$, dont 90,2 M\$ étaient grevées d'affectations d'origine externe. Cela représente une augmentation de 3,5 M\$ de la valeur marchande depuis le 31 mars 2017 et une augmentation de 38,2 M\$ par rapport au 30 juin 2016.



Le fonds dans son ensemble a généré un rendement positif absolu de 1,5 % pour le trimestre, soit 0,8 % de plus que le rendement de l'indice de référence. Les gestionnaires de toutes les catégories d'actif ont généré des rendements positifs au cours du premier trimestre, mais les principaux contributeurs au rendement positif sont les fonds d'infrastructure, d'immobilier et les fonds communs d'actions internationales qui ont affiché des rendements positifs pour le trimestre (3,1 %, 3,0 % et 1,8 % respectivement). La performance de nos gestionnaires de fonds communs d'actions canadiennes a aussi aidé les résultats car ils ont affiché un rendement positif de 1,0 % comparativement au rendement négatif de 1,6 % de l'indice de référence S&P/TSX.

Les rendements du fonds dans son ensemble, de 12,4 % pour la période d'un an terminée au 30 juin 2017, ont surpassé l'indice de référence par 3,0 %. Nos gestionnaires de fonds communs d'actions internationales et canadiennes ont généré de forts rendements, 21,8 % et 13,9 % respectivement, comparativement à leurs indices de référence de 18,8 % et 11,0% respectivement. Tous les gestionnaires des autres catégories d'actif ont aussi généré des rendements positifs.

## Passifs

(En milliers de dollars)	30 juin 2017	31 mars 2017	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	90 165	59 354	30 811
Créditeurs et charges à payer	2 024	4 609	(2 585)
Produits reportés	7 384	7 435	( 51)
Avantages sociaux futurs	3 318	3 232	86
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	47 249	46 768	481
<b>Total</b>	<b>150 140</b>	<b>121 398</b>	<b>28 742</b>

### Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer

L'augmentation de 30,8 M\$ comparativement à la valeur au 31 mars 2017 représente les obligations de subventions de base faites aux organismes dans le cadre du Nouveau modèle de financement, enregistrées en avril 2017 et payables en trois versements au cours de l'année.

### Créditeurs et charges à payer

La diminution de 2,6 M\$ par rapport à la valeur au 31 mars 2017 est attribuable principalement à une diminution de 2,2 M\$ de la somme des factures commerciales dû aux échéances de paiement.

## Actifs non financiers

(En milliers de dollars)	30 juin 2017	31 mars 2017	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	8 099	8 132	(33)
Actifs de la Banque d'art	19 415	19 415	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	80	162	(82)
<b>Total</b>	<b>27 595</b>	<b>27 710</b>	<b>(115)</b>

## Actifs de la Banque d'art

La Banque d'art du Conseil est propriétaire d'environ 17 300 œuvres d'art contemporains canadiens. Au 30 juin 2017, la valeur estimative des actifs de la Banque d'art étaient d'environ 71 M\$. Le Conseil assure les œuvres de la Banque d'art à leur valeur estimative.

## Instruments de musique

Le Conseil gère la Banque d'instruments de musique et possède actuellement un archet de violoncelle et neuf instruments prestigieux de grande qualité. De plus, le Conseil gère treize instruments prêtés. La valeur estimative de ces instruments de musique au 30 juin 2017 était de 41,8 M\$ US. Ces instruments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure ses instruments de musique à leur valeur estimative.

## GESTION DU RISQUE

### Risque corporatif

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révisé constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque du Conseil pour lesquels celui-ci n'a aucune appétence, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

En 2016-17, le Conseil a mis-à-jour son profil de risque corporatif inclus dans son plan quinquennal d'audit interne en fonction du risque, prenant en considération les changements dans l'environnement de risque du Conseil. Cet exercice a inclue la réévaluation des risques et la mise-à-jour des risques potentiels significatifs pour le Conseil ainsi que des stratégies d'atténuation. Ce profil de risque corporatif est utilisé comme information clé dans les planifications stratégiques et opérationnelles, dans les décisions d'allocation des ressources ainsi que dans la priorisation des plans d'actions de la gestion. Le Comité de l'audit et des finances a approuvé le plan d'audit interne en fonction du risque à sa réunion de mars 2017. La haute direction surveille les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité de l'audit et des finances.

### Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Ces derniers sont principalement exposés aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Le Comité de placements révisé la politique d'investissement du Conseil annuellement et recommande des changements à la répartition du portefeuille, si nécessaire, au Conseil d'administration. Cette politique énonce les objectifs et les lignes directrices d'investissement à long terme régissant les placements de portefeuille.

## UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés pour les montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du premier trimestre sont les suivants :

(en milliers de dollars)	30 juin	
	2017	2016
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	257 347	182 097
Budgets supplémentaires des dépenses	-	40 000
	257 347	222 097
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de trois mois	(100 000)	(84 000)
<b>Solde des fonds d'exploitation à recevoir</b>	<b>157 347</b>	<b>138 097</b>



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# États financiers

trimestriels

**Non vérifiés**

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 juin 2017 n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

De l'art plein la vie  
Bringing the arts to life

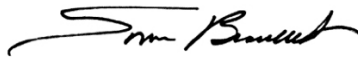


## Déclaration de responsabilité de la direction

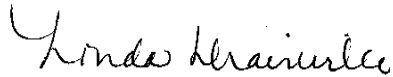
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

31 août 2017



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA  
Directeur et chef de la direction



Linda Drainville, CPA auditrice CGA  
Dirigeante principale des finances

## État de la situation financière

(non vérifié)	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars)	2017	2017
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 252 \$	23 490 \$
Débiteurs	2 207	3 424
Placements de portefeuille (note 3)	373 133	369 623
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>427 592</b>	<b>396 537</b>
<b>PASSIFS</b>		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	90 165	59 354
Créditeurs et charges à payer	2 024	4 609
Revenus reportés	7 384	7 435
Avantages sociaux futurs	3 318	3 232
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	47 249	46 768
<b>Total des passifs</b>	<b>150 140</b>	<b>121 398</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>277 452</b>	<b>275 139</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	8 099	8 132
Actifs de la Banque d'art	19 415	19 415
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	80	162
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>27 595</b>	<b>27 710</b>
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)</b>	<b>305 047 \$</b>	<b>302 849 \$</b>
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	255 348	254 430
Gains de réévaluation cumulés	49 699	48 419
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>305 047 \$</b>	<b>302 849 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Budget Annuel 2017-2018	Trois mois se terminant le 30 juin	
		2017	2016
<b>Revenus</b>			
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	10 282 \$	2 657 \$	2 026 \$
Autres revenus	1 271	572	297
<b>Total des revenus</b>	<b>11 553</b>	<b>3 229</b>	<b>2 323</b>
<b>Charges</b>			
Programmes de transfert			
Subventions, paiements aux auteurs et prix	221 939	93 675	103 081
Livraison des programmes de transfert	23 266	3 667	4 113
Services à la communauté artistique	2 977	313	167
	248 182	97 655	107 361
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	275	93	98
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 406	489	549
Administration générale	18 246	4 074	3 538
<b>Total des charges</b>	<b>269 109</b>	<b>102 311</b>	<b>111 546</b>
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(257 556)	(99 082)	(109 223)
Crédits parlementaires	257 572	100 000	84 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	16	918	(25 223)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	254 430	254 430	249 587
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>254 446 \$</b>	<b>255 348 \$</b>	<b>224 364 \$</b>

## État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2017	2016
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	48 419 \$	31 158 \$
<b>Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:</b>		
Placements de portefeuille	1 542	471
<b>Montants reclassés dans l'état des résultats:</b>		
Placements de portefeuille	(262)	(17)
GAINS NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	1 280	454
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>49 699 \$</b>	<b>31 612 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2017	2016
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	918 \$	(25 223) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(341)	(44)
Amortissement des immobilisations corporelles	374	333
	33	289
Acquisition de charges payées d'avance	(227)	(137)
Utilisation de charges payées d'avance	309	184
	82	47
Gains nets de réévaluation	1 280	454
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>2 313</b>	<b>(24 433)</b>
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	275 139	253 828
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>277 452 \$</b>	<b>229 395 \$</b>

## État des flux de trésorerie

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2017	2016
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (déficit) lié aux activités de la période	918 \$	(25 223) \$
Gains sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(235)	(319)
Amortissement d'immobilisations corporelles	374	333
Diminution des frais payés d'avance	82	47
Augmentation des avantages sociaux futurs	86	109
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	141	192
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	29 392	52 799
Rentrée de fonds liées aux activités de fonctionnement	30 758	27 938
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	(341)	(44)
<b>Activités de placement</b>		
Acquisition de placements de portefeuille	(3 807)	(3 490)
Disposition de placements de portefeuille	2 152	850
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(1 655)	(2 640)
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>28 762</b>	<b>25 254</b>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	23 490	(151)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>52 252 \$</b>	<b>25 103 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## Notes afférentes aux états financiers Pour la période se terminant le 30 juin 2017 (non vérifié)

### 1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

### 3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 juin 2017					Fin de l'exercice 31 mars 2017		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
<b>Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	105 544	115	34 839	140 268	46	104 464	137 999	45
Obligations	70 269	-	1 911	72 180	24	70 269	72 256	24
Alternatifs	20 630	-	8 384	29 014	9	20 630	28 821	10
Marché monétaire	1 314	-	-	1 314	0	1 312	1 312	0
Actions canadiennes	30 743	-	1 444	32 187	10	30 572	31 559	10
Immobilier	11 357	-	2 597	13 954	5	11 037	13 497	5
Infrastructure	13 352	-	5 297	18 649	6	13 387	19 194	6
	253 209	115	54 472	307 566	100	251 671	304 638	100
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	28 062	24	7 393	35 431	54	27 778	34 858	54
Obligations	13 690	-	366	14 057	21	13 690	14 071	22
Alternatifs	5 298	-	2 146	7 444	11	5 298	7 394	11
Immobilier	3 007	-	699	3 707	6	2 927	3 585	5
Infrastructure	3 407	-	1 522	4 928	8	3 418	5 077	8
	53 464	24	12 126	65 567	100	53 111	64 985	100
<b>Total des placements</b>	<b>306 674</b>	<b>139</b>	<b>66 598</b>	<b>373 133</b>		<b>304 782</b>	<b>369 623</b>	

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

#### Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

#### Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

#### Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2017 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 24 636 000 \$ (31 mars 2017 : 24 402 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 90 203 000 \$ (31 mars 2017 : 89 387 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

#### 4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

		Fin de l'exercice	
		Cumul 30 juin 2017	31 mars 2017
(en milliers de dollars)		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Actifs et passifs financiers	Classement		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	52 252	23 490
Débiteurs	Coût amorti	2 207	3 424
Placements de portefeuille <sup>1</sup>	Juste valeur	373 133	369 623
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	90 165	59 354
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	2 024	4 609

<sup>1</sup> La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

##### a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des prix de clôture à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions – titres canadiens	13 %	5 %	12.5 %	20 %
Actions – titres internationaux	43 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	23 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	5 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	6 %	0 %	7.5 %	10 %
Marché monétaire	0 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 1 314 000 \$ (31 mars 2017 : 1 312 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans quatre fonds communs, deux fonds canadiens et deux fonds globaux. Le Conseil dédie aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les titres internationaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor US à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année au 31 décembre et extrapolées à chaque trimestre.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année au 31 décembre et extrapolées à chaque trimestre.

## b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des

techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

## Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 juin 2017				Fin de l'exercice 31 mars 2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 252	-	-	52 252	292	23 198	-	23 490
	52 252	-	-	52 252	292	23 198	-	23 490
<b>Placements de portefeuille</b>								
<b>Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	140 268	-	140 268	-	137 999	-	137 999
Obligations	-	72 180	-	72 180	-	72 256	-	72 256
Alternatifs	-	-	29 014	29 014	-	-	28 821	28 821
Marché monétaire	-	1 314	-	1 314	-	1 312	-	1 312
Actions canadiennes	32 187			32 187	31 559			31 559
Immobilier	-	-	13 954	13 954	-	-	13 497	13 497
Infrastructure	-	-	18 649	18 649	-	-	19 194	19 194
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	35 431	-	35 431	-	34 858	-	34 858
Obligations	-	14 057	-	14 057	-	14 071	-	14 071
Alternatifs	-	-	7 444	7 444	-	-	7 394	7 394
Immobilier	-	-	3 707	3 707	-	-	3 585	3 585
Infrastructure	-	-	4 928	4 928	-	-	5 077	5 077
	32 187	263 250	77 696	373 133	31 559	260 496	77 568	369 623
<b>Total</b>	<b>84 439</b>	<b>263 250</b>	<b>77 696</b>	<b>425 385</b>	<b>31 851</b>	<b>283 694</b>	<b>77 568</b>	<b>393 113</b>

## 5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l'exercice	
	30 juin 2017		31 mars 2017	
Solde d'ouverture pour la période	46 768	\$	39 501	\$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)				
Revenus nets de placements	642		4 567	
Utilisation des fonds	(501)		(2 484)	
	141		2 083	
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	428		6 878	
Reclassés à l'état des résultats - portefeuille	(88)		(1 694)	
<b>Solde de fermeture pour la période</b>	<b>47 249</b>	<b>\$</b>	<b>46 768</b>	<b>\$</b>

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

## 6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l'exercice	
	30 juin 2017		31 mars 2017	
<b>Excédent accumulé des activités</b>				
<b>Dotations - contribution initiale</b>	50 000	\$	50 000	\$
<b>Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe</b>	37 569		37 569	
<b>Réserve - excès de revenus de placements</b>				
Solde au début de la période	141 445		136 445	
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-		5 000	
Solde à la fin de la période	141 445		141 445	
<b>Excédent</b>				
Solde au début de la période	25 416		25 573	
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-		(5 000)	
Surplus pour la période	918		4 843	
Solde à la fin de la période	26 334		25 416	
<b>Total de l'excédent accumulé des activités</b>	<b>255 348</b>		<b>254 430</b>	
<b>Gains de réévaluation cumulés</b>				
Solde au début de la période	48 419		31 158	
Variations de la juste valeur	1 280		17 261	
Solde à la fin de la période	49 699		48 419	
<b>Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période</b>	<b>305 047</b>	<b>\$</b>	<b>302 849</b>	<b>\$</b>



## 7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2017	2016
Gains sur disposition de placements de portefeuille	235 \$	319 \$
Transfert aux revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(141)	(192)
Gains nets sur conversion de devises	27	73
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	2 851	2 169
Frais de gestion du portefeuille	(315)	(343)
	<b>2 657 \$</b>	<b>2 026 \$</b>

## 8. RÉSULTS NETS DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2017	2016
Revenus de location	322 \$	299 \$
Autres revenus	48	50
Frais administratifs	(460)	(444)
Amortissement des autres immobilisations	(3)	(3)
	<b>(93) \$</b>	<b>(98) \$</b>

## 9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2017	2016
Dépenses de programmes	152 \$	320 \$
Programmes – contributions reçues	(10)	(1)
Frais administratifs	347	230
	<b>489 \$</b>	<b>549 \$</b>

## 10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2017	2016
Diminution des débiteurs	1 217 \$	332 \$
Augmentation des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	30 811	53 908
Diminution des créditeurs et charges à payer	(2 585)	(1 715)
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(51)	274
<b>Variation nette</b>	<b>29 392 \$</b>	<b>52 799 \$</b>

## 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.